Nature En Ville

Ecoquartier de la Carrière des Granges

Meilleure petite ville pour la biodiversité 2021

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Société publique locale de la Savoie, concessionnaire de ZAC désigné par la Ville
- **Services de la collectivité associés** : Direction Générale des Services (Vincent GAU) - Direction des Services Techniques (Marie-Claude RIVIERE) - Service Environnement Développement Durable (Anthony PERRIN)
- **Budget** : 1 700 000 € HT pour l'aménagement du Parc Nature humide
- **Partenaires financiers** : /
- **Partenaires techniques** : Maîtrise d'œuvre (EPODE - Atelier du Bocal - BE Merlin - BE Ecologue SETIS) - CEN de la Savoie (Assistant à maîtrise d'œuvre conception, réalisation, suivi), Terre&Co (AMO HQE)
- **Date de début du projet** : Novembre 2020
- **Date de fin** : Décembre 2021



OBJECTIFS

La Ville projette la création d'un Parc Nature à caractère humide de plus de 2,5 ha entre les futurs logements de l'Ecoquartier des Granges et la Zone humide de la Fontaine à Janon, en lieu et place d'une cicatrice industrielle dont l'usage nuisait à la bonne alimentation de la zone humide classée d'intérêt remarquable. La réalisation et l'entretien du parc, considéré comme une véritable extension de la zone humide, seront réalisés sous le contrôle strict du Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie. Montant des travaux de restauration évalués à 1 700 000 euros HT.

L'objectif est multiple :

- Réhabilitation d'une friche industrielle en milieu humide à gestion extensive
- Restauration d'une alimentation en eau favorable au maintien des espèces remarquables de la zone humide de la Fontaine à Janon situé en aval de la carrière
- Création d'un parcours nature découverte sur la thématique des milieux humides (sur ponton bois) à destination des futurs habitants du quartier, et aux delà, à l'ensemble des usagers du Sud Lac du Bourget.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Refusant d'opposer construction de logement et protection de l'environnement, la Ville a souhaité disposer très tôt d'un état des lieux de la faune, de la flore et des habitats sur et autour du pole préférentiel d'urbanisation de la carrière des Granges (SCoT Métropole Savoie 2005). L'objectif était d'alimenter la réflexion très en amont au travers des composantes environnementales afin d'en définir des invariants. Ces études font apparaître un impact important de l'activité industrielle sur le site : rupture de l'alimentation en eau de la zone humide attenantes, régression des habitats humides, impact de la voie d'accès actuelle au site qui traverse la zone humide sur la faune (amphibiens) et la flore (propagation d'espèces invasives).

Ces études amènent naturellement la Ville à composer le projet au travers de ces données, comme par exemple :

- La création d'un nouvel accès évitant la zone humide et l'acceptation des surcoûts occasionnés,
- La conception d'un espace public tampon entre la zone humide et les futurs logements pour restituer à la zone humide un espace de fonctionnalité adéquate. Cet espace est prévu à dominante naturelle et humide afin de conforter la zone humide existante.
- Calage de profondeurs maximum pour les stationnements souterrains afin de ne pas bloquer les apports de ruissellement.

Le projet vise l'excellence par l'obtention du Label National Ecoquartier (accompagnement par la Direction Départementale des Territoire et un AMO HQE)

Octobre 2018 : Sollicitation du Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie pour la définition du projet d'aménagement du Parc Nature en lien avec l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Octobre 2019 : Arrêté préfectoral d'autorisation d'aménagement de la ZAC Ecoquartier de la carrière des Granges

Novembre 2019 : Mission d'AMO confiée au CEN Savoie pour la réalisation et le suivi des aménagements du Parc Nature :

- Restauration écologique de 2 bassins de décantation en mare et étang au cœur du Parc
- Création d'hibernaculums, de zones minérales et de chapelets de mares pour la reproduction des espèces sensibles identifiées
- Création de massifs arbustifs et arborés, utilisation d'essences locales et rustiques, semis d'une prairie fleurie sauvage à l'aide de semences locales.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

- Augmentation de la biodiversité locale par la création d'habitats favorables, notamment d'habitats humides et de sites de reproduction, reconquête de la Biodiversité sur une friche industrielle;
- Pérennisation de la biodiversité locale par la restauration d'une zone humide en souffrance (périmètre, alimentation), et par l'arrêt des dérangements liés à l'activité industrielle;
- Appropriation par les habitants de la richesse et des enjeux de la biodiversité locale par la mise en œuvre de contenus pédagogiques sur les espaces à dominante naturelle, le long d'un parcours sur piloti pour limiter le piétinement et le dérangement.

Coordonnées

La Motte-Servolex
Liens utiles
En savoir plus
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Anthony PERRIN, Chargé de mission Environnement Développement Durable

04 79 65 04 76

aperrin@mairie-lamotteservolex.fr